

Liberté Égalité Eraternité

Le ministre

Paris, le 22 septembre 2022

Chères et chers élèves de terminale générale et technologique,

L'année de terminale est une année d'accomplissement. C'est l'aboutissement de votre scolarité. C'est aussi une année de transition durant laquelle vous vous préparez à votre entrée dans l'enseignement supérieur, où vous commencez à vous projeter dans votre vie de future étudiante ou de futur étudiant au travers des choix que vous aurez à formuler à partir du mois de janvier sur la plateforme Parcoursup.

Vous avez fait, dès la classe de première, le choix de la voie technologique ou générale. Vous avez donc pu, en fonction de votre cursus, choisir vos enseignements de spécialité. Ceux-ci ont été progressivement approfondis pour vous permettre d'acquérir une maîtrise réelle des enjeux et des attentes de chacun d'eux. Vous avez connu également, lors des trois dernières années scolaires, les effets de la crise sanitaire qui ont pu vous perturber dans vos apprentissages. Cependant, grâce au soutien et à l'engagement de vos professeurs, la continuité de votre scolarité a pu être assurée.

Vous le savez, le baccalauréat a évolué depuis trois ans. Afin de valoriser la régularité de votre travail, le contrôle continu a été introduit. Il représentera 40 % de votre note finale alors que les épreuves terminales compteront pour 60 %. Les années précédentes, des aménagements dans le calendrier ont dû être apportés compte tenu de l'épidémie de Covid-19. Toutefois, pour que les épreuves terminales de spécialité puissent être prises en compte dans le cadre de vos dossiers d'admission pour les formations de l'enseignement supérieur, il est nécessaire que celles-ci puissent être anticipées dans l'année. Elles se tiendront donc entre le 20 et le 22 mars prochains.

Dans vos programmes scolaires, les thèmes sur lesquels vous pouvez être interrogés sont clairement identifiés. Afin que vos professeurs et vous-mêmes disposiez de plus de temps pour approfondir les notions étudiées, j'ai décidé de manière pérenne de resserrer les programmes d'examen des épreuves de spécialité. Vos professeurs auront connaissance dès la semaine prochaine des modifications apportées. Les enseignements de spécialité se poursuivront jusqu'au mois de juin, afin de vous préparer à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ainsi qu'à l'épreuve du Grand oral.

L'épreuve de philosophie ainsi que le Grand oral se dérouleront comme à l'habitude en fin d'année scolaire.

Je vous souhaite une excellente année scolaire, avec une préparation sereine et déterminée qui vous apportera toute la réussite souhaitée au baccalauréat.

Avec mes salutations attentives et cordiales,

Pap NDIAYE